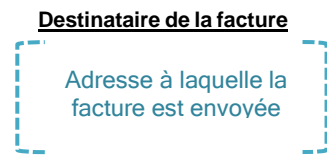


Siège :
 ZA de la Geneste
 3 Rue Charles Pathé
 19460 NAVES



Type de facture :
 Réelle (sur relevé de compteur)
 Estimée (sur consommation N-1)
 Fin de contrat
 Solde de mensualisation

[Date d'émission de la facture]

[N° de facture à rappeler lors de tout règlement]

[Période de consommation depuis la précédente relève à la nouvelle]

Service Gestion Usagers :
 Tel : 05 55 27 89 77
 Mail : eau@spdfv.fr

Urgences techniques (uniquement):
 Secteur Rural: 06 80 43 23 23
 Secteur Montane : 06 08 61 01 44
 Secteur Tulle : 06 40 41 92 01

[Coordonnées utiles pour joindre le Syndicat]

Facture réelle du 10/11/2022
Référence TIPI : 2022-EA-00-27155
Eau

Période de consommation du 29/11/2021 au 31/10/2022

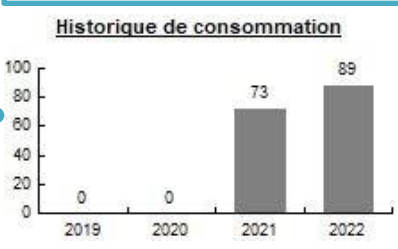
Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Vous consommation d'eau		89 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) :		0,00260 €
Consommation	Consommation totale relevée ou estimée lors de la dernière relève	Montants 230,96
Total de la facture		230,96

Paiement par internet:
 En vous connectant sur le site
www.payfip.gouv.fr

Identifiant collectivité: **036990**
 Référence de la facture : **2022-EA-00-27155**

[Graphique d'évolution de votre consommation]



Montant total à payer avant le 15/12/2022 **230,96 €**

[Date limite de règlement de la facture]

[Montant restant à charge du redevable]

[Talon de paiement à joindre à votre règlement par chèque ou espèces]

[Rappel de l'adresse à laquelle la facture est envoyée]

81639B
 SYNDICAT DU PUY DES
 FOURCHES

En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)

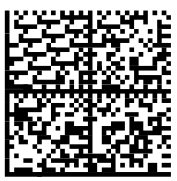
TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso du présent talon

Références : EAU N° rôle Eau : 88
 Etablissement : AA
 N° codique : 019019 Nature du rôle : 1
 N° contrat : 2011198
 N° facture : 27155 3
 Exercice : 2022/0
 Date facture : 10/11/2022
 Montant : 230,96 euros

CENTRE D'ENCAISSEMENT
 DES FINANCES PUBLIQUES
 59885 LILLE CEDEX 9



NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER



001010500224
 940033000160 9812000000000271550190194988806 23096

Facture réelle du 10/11/2022 Référence TIPI : 2022-EA-00-27155

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
502	77210599	15	31/10/2022	9499			9588	89
Consommation								89

N° de série du compteur d'eau facturé

Consommation facturée (m3)

89

Détail de votre facture

	Prix au	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau							
Consommation EAU	2021	8 m3		1,42000	11,36	0,62 (5,50%)	11,98
Consommation EAU	2022	81 m3		2,09000	169,29	9,31 (5,50%)	178,60
Organismes publics							
Redevance prélèvement ressource en eau	2021	8 m3		0,10000	0,80	0,04 (5,50%)	0,84
Redevance prélèvement ressource en eau	2022	81 m3		0,10000	8,10	0,45 (5,50%)	8,55
Redevance Pollution	2021	8 m3		0,33000	2,64	0,15 (5,50%)	2,79
Redevance Pollution	2022	81 m3		0,33000	26,73	1,47 (5,50%)	28,20
Total de votre facture					218,92	12,04	230,96
Montant total à payer					218,92	12,04	230,96

Détail de votre facture d'eau au prorata-temporis (évolutions tarifaires)

Pour mieux comprendre votre facture d'eau :

- **Abonnement** : Ce montant est indépendant de la consommation. Il correspond à la part fixe et est destiné à couvrir les charges fixes du service.
- **Consommation** : Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relèves. En cas d'impossibilité de relève, la consommation peut être estimée. Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service.
- **Organismes publics _ Agence de l'eau** : Cet organisme public a pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Comment payer votre facture d'eau :

- **Par chèque bancaire ou postal** à l'ordre du Trésor Public et à adresser au Centre d'Encaissement des Finances Publiques. Veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans ne le coller ni l'agrafer.
- **Par Carte bancaire** par le paiement TIPI en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr et à l'aide de l'identifiant collectivité n° **036990** et de la référence de votre facture au recto 2022-EA-00-27155, ou en vous rendant au Service de Gestion Comptable (trésorerie de Tulle) 8ème étage place Martial Brigouleix 19000 Tulle de 8H30 à 12H00 du lundi au vendredi.
- **Par Virement** : en indiquant les références de votre facture 2022-EA-00-27155, IBAN: FR26 3000 1008 46D1 9900 0000 065 BIC : BDFEFRPPCCT
- **Par prélèvement automatique, mandat SEPA**: Pour cela, il convient de se rapprocher au préalable du Syndicat Puy des Fourches Vézère afin de transmettre le formulaire dédié renseigné.
- **Auprès d'un buraliste ou d'un partenaire agréé**, liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite.fr
- **En espèces (montant maximal de 300 €)** en vous rendant à la trésorerie de Tulle de 8H30 à 12H00 du lundi au vendredi.

Difficultés de paiement :

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous muni des justificatifs de votre situation, au trésorier chargé du recouvrement.

Moyens de règlement de votre facture d'eau

Calcul du Prorata-Temporis

Mise en place du prorata temporis à compter de la facture de 2021

